

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01431

Numéro SIREN : 798 814 596

Nom ou dénomination : MAFIGOP

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006719

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/006719**
n° de gestion : **2013B01431**
n° SIREN : **798 814 596 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 02/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

MAFIGOP - Société par actions simplifiée
route de Rivas La Grange 42330 Chamboeuf -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



707797

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS MAFIGOPDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise La Grange 42330 CHAMBOEURDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 7 9 8 8 1 4 5 9 6 0 0 0 1 0Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *	AA	AC		
	Frais de développement *	AB	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	AG		
	Fonds commercial (1)	AF	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL			
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	8 723 019	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 325 310	
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	10 048 329	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	168 471	
	Autres créances (3)	BZ	CA	21 812	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	45 751		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 261		
TOTAL (III)		CJ	CK	237 298	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	10 285 627
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		CR	1 325 310
Clause de réserve de propriété : *	Immobilités :	Stocks :		Créances :	

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
006713 02 JUIN 2019
2013 B 1434

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAFIGOP		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 354 810)			DA	4 354 810	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	500 190	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	140 491	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 631 412	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	828 528	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	8 455 431	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 621 734	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	130 876	
	Dettes fiscales et sociales			DY	49 533	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	28 051	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 830 195		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 285 627		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 830 195
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAFIGOP		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	466 036	FH	FI	466 036	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	466 036	FK	FL	466 036	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 381	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	471 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	125 887
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 134
	Salaires et traitements*					FY	226 093
	Charges sociales (10)					FZ	86 889
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
		Autres charges (12)				GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	1
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	28 411
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	699 997
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	2 247
	Différences positives de change					GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	
Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	702 244
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	
	Différences négatives de change					GR	12 151
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	
	Total des charges financières (VI)					GT	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	12 151
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	690 093
						GW	718 504

Désignation de l'entreprise SAS MAFIGOP

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	120 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	120 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	120 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	9 976
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 293 662
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	465 133
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	828 528
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 247
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 138
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 381
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N	
	Autres produits	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
			120 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 10 285 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 828 529 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui-ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros a été comptabilisé.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330
ACTIF IMMOBILISE	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	-82 877	99,99	61 467
SARL C.E.O. 42330 CHAMBOEUF	40 000	430 982	99,99	53 792
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	3 657 425	99,99	347 034
ABI 42330 Chamboeuf	20 000	112 039	100,00	23 233
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS			50,00	
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-9 127	40,00	46 246

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 668 019	8 668 019	9 022		699 997
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	55 000	55 000	1 314 041		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 516 857 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 325 311	1 325 311	
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	168 472	168 472	
Capital souscrit - appelé, non versé	21 813	21 813	
Charges constatées d'avance	1 262	1 262	
Total	1 516 857	1 516 857	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	
Clients - factures à établir	2 248
	87 570
Total	89 818

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 830 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 877	130 877		
Dettes fiscales et sociales	49 533	49 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649 786	1 649 786		
Produits constatés d'avance				
Total	1 830 196	1 830 196		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	517 997			
(**) Dont envers les associés	1 621 734			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 533 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	109 380
Interets c.c. a payer	3 138
Impts payer	3 027
Clients - rrr à accorder	11 936
Total	127 481

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const. d'avance	1 262		
Total	1 262		

 Notes sur le compte de résultatChiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
PRESTATIONS DE SERVICES	466 036
TOTAL	466 036

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Levrage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5	
Caution pour Lagazel	
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

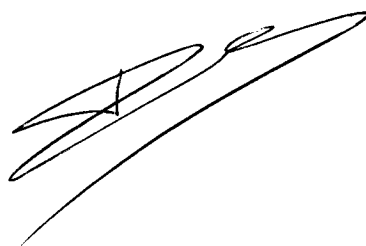
Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

« MAFIGOP »
SAS au capital de 4 354 810 €
- : -
Siège social : CHAMBOEUF (Loire)
La Grange – Route de Rivas
- : -
R.C.S. SAINT ETIENNE 798 814 596
- : -

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the president's name.

« MAFIGOP »
SAS au capital de 4 354 810 €
- : -
Siège social : CHAMBOEUF (Loire)
La Grange – Route de Rivas
- : -
R.C.S. SAINT ETIENNE 798 814 596
- : -

ASSEMBLEE GENERALE À CARACTÈRE MIXTE DES ACTIONNAIRES

DU 18 JUIN 2019

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 828 528,60 €, comme suit :

- 5% au compte "Réserve Légale", soit la somme de	41 426,43 €
- Le solde au compte "Réserves Facultatives" soit la somme de	787 102,17 €

TOTAL EGAL A	828 528,60 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des exercices visés par ce texte et précédant celui soumis à l'approbation de la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LE PRESIDENT,



Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

S.A.S. MAFIGOP

La Grange

Route de Rivas

42 330 CHAMBOEUF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2018 au 31.12.2018

*SARL de Commissariat Aux Comptes au capital de 12 500 €
RCS de Saint-Etienne: 434 581 898 APE : 6920Z*

*19 rue de Cordes 42700 FIRMINY
Tel : 04 77 10 15 70 E-Mail : thomas.dancer@bca-cbc.com*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2018

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAFIGOP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes

comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Firminy,
Le 4 juin 2019,

Thomas DANCER
Le Commissaire aux Comptes.



Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

S.A.S. MAFIGOP

La Grange

Route de Rivas

42 330 CHAMBOEUF

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

=====

Exercice du 01.01.2018 au 31.12.2018

*SARL de Commissariat Aux Comptes au capital de 12 500 €
RCS de Saint-Etienne: 434 581 898 APE : 6920Z*

*19 rue de Cordes 42700 FIRMINY
Tel : 04 77 10 15 70 E-Mail : thomas.dancer@bca-cbc.com*

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L227-10 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions conclues sur votre société.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 16 de vos statuts, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Conventions conclues au cours de l'exercice :

Personnes concernées : Monsieur Arnaud CHABANNE, Monsieur Dominique CHABANNE et Monsieur Maxence CHABANNE

- Convention d'abandon de compte courant avec la société LAGAZEL

Il a été conclu en 2017 une convention d'abandon de compte courant de 120 000 euros avec clause de retour à meilleure fortune entre la société MAFIGOP et la société LAGAZEL. Le retour à meilleure à fortune a eu lieu lors de cet exercice et il a été ainsi constaté un produit exceptionnel de 120 000 euros.

Fait à Firminy,
Le 4 juin 2019,

Le Commissaire aux Comptes
Thomas DANCER



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 048 330		10 048 330	9 845 888
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 048 330		10 048 330	9 845 888
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	168 472		168 472	170 331
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				10 499
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	21 813		21 813	4 444
Autres créances				1 668
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	45 752		45 752	68 789
Charges constatées d'avance	1 262		1 262	137
TOTAL ACTIF CIRCULANT	237 298		237 298	255 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 285 628		10 285 628	10 101 756

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 354 810	4 354 810
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	500 190	500 190
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	140 491	140 491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 631 412	2 669 332
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	828 529	-37 920
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 455 432	7 626 903
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		517 997
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		517 997
Emprunts et dettes financières diverses		311
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 621 734	1 813 572
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 877	25 599
<i>Personnel</i>		38 976
<i>Organismes sociaux</i>	19 833	47 264
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	7 351	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	19 323	28 516
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 027	2 617
Dettes fiscales et sociales	49 533	117 374
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 052	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 830 196	2 474 853
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 285 628	10 101 756

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	466 036	100,00	419 442	100,00	46 594	11,11
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	5 382	1,15	5 760	1,37	-379	-6,57
Total	471 418	101,15	425 203	101,37	46 215	10,87
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	125 888	27,01	33 700	8,03	92 187	273,55
Total	125 888	27,01	33 700	8,03	92 187	273,55
MARGE SUR M/SES & MAT	345 530	74,14	391 502	93,34	-45 972	-11,74
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	4 135	0,89	24 228	5,78	-20 094	-82,94
Salaires et Traitements	226 093	48,51	192 742	45,95	33 352	17,30
Charges sociales	86 890	18,64	74 119	17,67	12 771	17,23
Amortissements et provisions						
Autres charges	1				1	
Total	317 119	68,05	291 089	69,40	26 030	8,94
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 411	6,10	100 413	23,94	-72 002	-71,71
Produits financiers	702 245	150,68	1 817	0,43	700 428	NS
Charges financières	12 151	2,61	140 150	33,41	-127 999	-91,33
Résultat financier	690 094	148,08	-138 333	-32,98	828 426	-598,87
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	718 505	154,17	-37 920	-9,04	756 424	NS
Produits exceptionnels	120 000	25,75			120 000	
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	120 000	25,75			120 000	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	9 976	2,14			9 976	
RESULTAT DE L'EXERCICE	828 529	177,78	-37 920	-9,04	866 448	NS

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 10 285 628 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 828 529 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

 Règles et méthodes comptablesProduits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui-ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros a été comptabilisé.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330
ACTIF IMMOBILISE	9 845 888	216 894	14 452	10 048 330

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	-82 877	99,99	61 467
SARL C.E.O. 42330 CHAMBOEUF	40 000	430 982	99,99	53 792
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	3 657 425	99,99	347 034
ABI 42330 Chamboeuf	20 000	112 039	100,00	23 233
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS			50,00	
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-9 127	40,00	46 246

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 668 019	8 668 019	9 022		699 997
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	55 000	55 000	1 314 041		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 516 857 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 325 311	1 325 311	
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	168 472	168 472	
Autres	21 813	21 813	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 262	1 262	
Total	1 516 857	1 516 857	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	2 248
Clients - factures à établir	87 570
Total	89 818

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 830 196 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 877	130 877		
Dettes fiscales et sociales	49 533	49 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649 786	1 649 786		
Produits constatés d'avance				
Total	1 830 196	1 830 196		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	517 997			
(**) Dont envers les associés	1 621 734			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 533 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	109 380
Interets c.c. a payer	3 138
Impts payer	3 027
Clients - rrr à accorder	11 936
Total	127 481

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges const. d avance	1 262		
Total	1 262		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2018
PRESTATIONS DE SERVICES	466 036
TOTAL	466 036

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Levrage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5</i>	
<i>Caution pour Lagazel</i>	150 000
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles